

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
du
Moniteur
belge

26081990

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

18 JUIN 2026

Greffe greffier

N° d'entreprise : **0416 451 583**

Nom

(en entier) : **T.PALM SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Enkart, 38 à 4910 POLLEUR-THEUX****Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025:

7. Nomination statutaire :

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Commissaire de HEYNEN, NYSSSEN & Cie SRL, Rue du Parc 69A à 4020 LIEGE, représentée par Monsieur Fabien HEYNEN (agrément A01533), avec Madame Virginie CAMBRON (agrément A02032), pour une durée de 3 ans venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2028. Les émoluments annuels sont fixés à 3.770,00 EUR, indexés au 1er janvier de chaque année.

Thami LARAKI,
Administrateur Délégué.

Déposé en même temps: Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2025.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).